

16) Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs (surface de vente < 800 m²)

I. Périmètre

La segmentation des activités de Commerce de détail équipement de la maison est déclinée de la façon suivante :

- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Réserve (*mobilisable pour tous les Commerce de la catégorie*)
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Accessoire de mode (Bijouterie, ...)
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Bien-être et soins de la personne (Spa, Salon d'esthétique, Massage, Coiffure)
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Culture, Média et Loisirs (Librairie, produits culturels, jeux et loisirs...)
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Equipement de la personne (Vêtements, lingerie, linge de maison, chaussures, maroquinerie et bagages...)
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Numérique et téléphonie
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Produits de beauté
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Santé, Soins (Pharmacie, Parapharmacie)
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Santé Optique - Audioprothésiste
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Service Conseil (Agence de voyages...)
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Service Equipement de la personne (Cordonnerie, Couturier, ...)
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Service Laverie automatique
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Service Pressing
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Sport et Outdoor
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Valeur par défaut

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond :

- Pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » et « Réserve », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées le cas échéant des heures d'entretien des locaux et de préparation des rayons, hors heures d'ouverture au public.

Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour les sous-catégories « Bien-être et soins de la personne », « Santé Optique - Audioprothésiste », « Service Equipements de la personne », « Service Laverie automatique » et « Service de pressing » :
 - La densité énergétique moyenne **DE_{réelle}** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92						
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m²/an					Part_USE_variable= 0,77					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m²/poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface de plancher par poste étalon (m²/poste) Surf_posteétalon Taux d'occupation étalon (%) T_occétalon					18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Réserve” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	19	20	20	15	15	12	15	7	6	7	6	3	7	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	29	30	29		24	21	23	14	3	4				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		42	39			31	33	22				1		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		60	55			46	47	35				1		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			66			57	57	45						
Composante USE				USE étalon = 5 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Accessoire de mode (Bijouterie, ...)” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
Composante USE				USE étalon = 57 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti								Effet de la surface ((kWh/m²/an) /m²) Effet_surface				0,14
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) /Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Bien-être et soins de la personne (Spa, Salon d'esthétique, Massage, Coiffure)” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52						
Composante USE				USE étalon = 227 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,87					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_étalon				3 744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DE_réelle								185	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DE_étalon				185
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE_réelle / DE_étalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées_étalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_étalon)/Nb_h_ouvrées_étalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Culture, Média et Loisirs (Libraire, produits culturels, jeux et loisirs...)” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
Composante USE				USE étalon = 36 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti								Effet de la surface ((kWh/m²/an) / m²) Effet_surface				0,14
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max{0 ;400-Surface}] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

$0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Equipement de la personne (Vêtements, lingerie, linge de maison, chaussures, maroquinerie et bagages...)” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
Composante USE				USE étalon = 36 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti								Effet de la surface ((kWh/m²/an) / m²) Effet_surface				0,14
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

$0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Numérique et téléphonie” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
Composante USE				USE étalon = 92 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti								Effet de la surface ((kWh/m²/an) / m²) Effet_surface				0,14
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

$0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Produits de beauté” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
Composante USE				USE étalon = 36 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti								Effet de la surface ((kWh/m²/an) / m²) Effet_surface				0,14
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Santé, Soins (Pharmacie, Parapharmacie)” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
Composante USE				USE étalon = 39 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti								Effet de la surface ((kWh/m²/an) / m²) Effet_surface				0,14
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Santé Optique - Audioprothésiste” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
Composante USE				USE étalon = 65 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,55				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréelle							30	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon				30
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Service Conseil (Agence de voyages...)» »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52						
Composante USE				USE étalon = 36 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti							Effet de la surface ((kWh/m²/an) / m²) Effet_surface				0,14		
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max{0 ;400-Surface}] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Service Equipement de la personne (Cordonnerie, Couturier, ...)» »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
Composante USE				USE étalon = 75 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,61				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DE _{réelle}							40	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DE _{étalon}				40
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Service Laverie Automatique" »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	19	20	20	15	15	12	15	7	6	7	6	3	7
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	29	30	29		24	21	23	14	3	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		42	39			31	33	22				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		60	55			46	47	35				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			66			57	57	45					
Composante USE				USE étalon = 692 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,96				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DE _{réelle}							629	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DE _{étalon}				629
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon})] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Service Pressing" »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
Composante USE				USE étalon = 547 kWh/m²/an					Part_USE_variable = 0,95				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesÉtalon				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m²/an) DEréelle							489	Densité énergétique étalon (kWh/m²/an) DEétalon				489
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesÉtalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesÉtalon) / Nb_h_ouvréesÉtalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Sport et Outdoor" »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52						
Composante USE				USE étalon = 47 kWh/m²/an										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti								Effet de la surface ((kWh/m²/an) / m²) Effet_surface				0,14	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Valeur par défaut" »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m²/an	Zones Climatiques												
	H1 a	H1 b	H1c	H2a	H2 b	H2c	H2 d	H3	Guadeloup e	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	46	52	59	42	49	61	78	77	55	62	63	34	64
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	45	50	54		46	52	66	62	35	44			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		53	52			49	60	52				26	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	57			52	58	48				36	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			62			56	58	50					
Composante USE				USE étalon = 27 kWh/m²/an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon						Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti							Effet de la surface ((kWh/m²/an) / m²) Effet_surface				0,14	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.